

NOTE TECHNIQUE RELATIVE A LA GESTION DES DEMANDES DE CUMUL D'ACTIVITÉ
procédure applicable à compter du 20 mars 2009.

Vous sollicitez une autorisation de cumul d'activités :

Vous devez intervenir par l'intranet académique au moyen du navigateur Mozilla Firefox depuis votre établissement d'exercice à l'adresse suivante :

<http://cumul.ac-creteil.fr/ens/cumulogmdpass.php>

Vous pourrez par cette procédure consulter l'état d'avancement de votre demande ou consulter vos demandes déjà traitées.

Connexion aux fins d'enregistrer les renseignements précisant l'activité souhaitée, et imprimer le formulaire de demande :

Vous devez vous connecter à l'adresse ci-dessus depuis un ordinateur possédant un accès intranet.

Compte utilisateur	<input type="text" value="jdupont3"/>
Mot de passe	<input type="password" value="●●●●●●"/>
<input type="button" value="Envoyer"/>	

(login et mot de passe de votre messagerie professionnelle ou I-prof).

La liste des vos cumuls apparaît et vous pouvez créer une nouvelle demande, éventuellement après avoir modifié l'année scolaire concernée grâce à la liste déroulante.

Vos cumuls									
Début	Fin	Employeur	Montant (en euros)	Nature de l'activité	Avis du chef d'établissement	Avis du Rectorat	Imprimer la demande	Supprimer la demande (si elle est en attente)	
MM	XXXX	XXXX		NORMALE					
PROFESSEUR									
MATHEMATIQUES									
Choisissez l'année scolaire									
<input type="text" value="2008-2009"/>								<input type="button" value="Créer une nouvelle demande"/>	

Choisissez l'année scolaire	<input type="text" value="2008-2009"/>	puis cliquez sur	<input type="button" value="Créer une nouvelle demande"/>
<ul style="list-style-type: none">2003-20042004-20052005-20062006-20072007-2008<li style="background-color: #e0e0e0;">2008-20092009-20102010-20112011-20122012-2013			

Si votre activité secondaire est dans le cadre d'un établissement du second degré de l'académie de Créteil, il n'y a pas lieu de demander d'autorisation de cumul (exemple : interrogations orales en CPGE), **sauf** pour les financements « école ouverte » et/ou « projet FSE ».

Il en est de même pour les interventions en établissement pénitentiaire, même sur les académies de Paris et Versailles : le versement de vos indemnités sera effectué sur le module « ASIE ».

Dans tous les autres cas, et en particulier pour les interventions dans les GRETAS de l'académie, il y aura lieu de choisir l'établissement dans une liste déroulante, une fois la rubrique "Nature de l'activité" validée. Si le GRETA dans lequel vous souhaitez exercer n'apparaît pas dans cette liste, veuillez revenir à l'écran précédent et sélectionner la catégorie "Autre".

Lorsque **tous** les renseignements obligatoires auront été fournis, vous pourrez valider et imprimer votre demande.

DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL DE RÉMUNÉRATIONS
(loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 – décret 2007- 658 du 2 mai 2007)

Votre demande a été enregistrée demandez sa validation par votre chef d'établissement

Je, soussigné(e) : xxxxxxxxxxxx (tel. 01 xxxxxxxxxxxx ou - courriel :), PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE
MATHÉMATIQUES

Affectation : 094 xxxxxxxxxxxx xxxxxxxxxxxx tél :
xxxxxxxxxx , sollicite l'autorisation de cumuler ma rémunération principale avec une rémunération complémentaire de :

0.01 euros maximum du 01/09/2008 au 31/08/2009

Activité exercée : **A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT (si enseignement, préciser la matière)** , Horaire hebdomadaire maximum :
3

Contact : tel : portable :
Votre commentaire :

Ce formulaire reprend les renseignements que vous aurez fournis, et que votre employeur secondaire doit valider par sa signature et son cachet.

ATTENTION : votre demande ne pourra être traitée par votre chef d'établissement que si le formulaire original signé et revêtu du cachet de l'employeur secondaire sont apposés. Cette demande sera conservée dans votre dossier individuel dans votre établissement.

DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL DE RÉMUNÉRATIONS

(loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 - décret 2007-658 du 2 mai 2007)

Identification du demandeur

M. XXXXX, PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE (MATHÉMATIQUES),
affectation : XXXXX

Fonction secondaire envisagée

Une activité de : A REMPLIR IMPÉRATIVEMENT (si enseignement, préciser la matière),

nombre maximal d'heures par semaine : 3,0.

employeur : LYCÉE POLYVALENT SIMONE SIGNORET, PLACE DU 14 JUILLET VAUX LE PENIL

entre le 01/09/2008 et le 31/08/2009, pour une rémunération maximale de 0,01 €.

Attention : le demandeur certifie la compatibilité du service de l'activité secondaire avec celui de l'activité principale.

Fait à Signature du demandeur :

le.....

Attention : le responsable de l'emploi secondaire, en signant, atteste la véracité des déclarations du demandeur quant à la nature des fonctions secondaires et leur qualification en tant qu'activités publiques ou privées. Il a l'obligation d'adresser à l'ordonnateur du traitement principal le relevé complet, par année civile, des sommes versées.

Fait à Signature et cachet :

le.....

En effet, vous remettrez ce formulaire original à votre chef d'établissement qui indiquera via l'intranet, son avis sur cette demande.

Vous pourrez de nouveau imprimer ou consulter l'état d'avancement de votre demande à chaque connexion.

Cependant, vous ne pourrez annuler votre demande que si votre chef d'établissement n'y a pas porté son avis par voie informatique.

Une fois validée par les services académiques, votre demande est éditée par votre chef d'établissement qui y appose son cachet et sa signature. L'exemplaire original de votre autorisation de cumul d'activités vous est remis, une copie étant conservée à votre dossier de carrière dans votre établissement.